

**DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES**  
**(DGBCC- Direction du marché du carbone)**

---

<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	
<b>Titre du projet</b>	Réduction d'émissions de GES au LES de La Lièvre
<b>Code du projet</b>	LE002
<b>Période de projet</b>	2014-01-01 au 2014-12-31
<b>Protocole applicable</b>	Protocole 2 - Lieux d'enfouissement - Destruction du CH <sub>4</sub>

<b>SUJET</b>
Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

<b>DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR</b>
<a href="#">Rapport de projet</a> <a href="#">Rapport de vérification externe</a>

<b>DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES</b>
<p><b>Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 4 946</b></p> <p><b>Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 4 797</b></p> <p><b>Date de la délivrance : 2015-12-09</b></p> <p><b>Explications :</b></p> <p>L'ensemble des crédits compensatoires demandés par le promoteur lui a été octroyé, soit 4 946, dont 3 % ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministère, tel que prévu à l'article 70.20 du règlement, soit 149 crédits compensatoires.</p>